



## Fiche d'inscription 2023-2024 (page 1/3)

Identité de l'inscrit.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe : féminin/masculin CEINTURE : .....

Coordonnées de l'inscrit (ou représentant légal si mineur)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....

### Horaires :

<b>Lundi</b>	17h15 - 18h00	<b>Eveil Judo</b> Benjamins – minimes – poussins compétiteurs	Nés de 2018 et 2019	4 - 5 ans
	18h00 - 19h30		Nés en 2014 à 2010	9 – 13 ans
	19h30 - 21h00	Adultes – cadets – minimes compétiteurs	Nés avant 2010	13 ans et plus
	21h00 – 22h00	Taïso	-----	-----
<b>Mercredi</b>	9h30 - 10h15	<b>Eveil Judo</b> Poussinet(te)s	Nés entre 2018 et 2020	<b>3 - 5 ans</b>
	10h15 - 11h15		Nés en 2016 et 2017	6 - 7 ans
	11h15 - 12h15	Poussins	Nés en 2014 et 2015	8 - 9 ans
	13h45 - 14h45	Poussins	Nés en 2014 et 2015	8 - 9 ans
	14h45 - 15h45	Poussinet(te)s	Nés en 2016 et 2017	6 - 7 ans
	15h45 - 16h30	<b>Eveil Judo</b> Pilates	Nés de 2018 et 2019	<b>4 - 5 ans</b>
	17h00 - 18h00		-----	-----
	18h00 – 19h30	Benjamins – minimes – poussins compétiteurs	Nés en 2014 à 2010	9 – 13 ans
19h30 – 21h00	Adultes – cadets – minimes compétiteurs	Nés avant 2010	13 ans et plus	
21h00 – 22h00	Taïso	-----	-----	

**Entourez ou surlignez l'horaire choisi (choix possible dans la limite des places disponibles)**

**Tarifs à partir du 01/07/2024 :**

Nés en 2014 et après : **69 €** (64 € jusqu'au 30/06/2021) + **41 €** (licence obligatoire) = **110 €** (105€)

Nés avant 2014 : **109 €** (104 € jusqu'au 30/06/2021) + **41 €** (licence obligatoire) = **150 €** (145€)

\* Remise famille de 10% sur les cotisations totales de la famille à partir du 3<sup>ème</sup> inscrit.

\*\* Pour toute inscription avant le 30/06/2023, bénéficiez des anciens tarifs.



## Fiche d'inscription 2023-2024 (page 2/3)

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal)

.....

Qualité :  Père  mère  tuteur légal  tutrice légale  autres :

Pour l'inscrit : (nom et prénom du ou des sportif si mineurs) :

.....

#### Soins médicaux

**J'autorise/je n'autorise pas (\*)** les responsables de Dojo Pontchâteau à faire pratiquer à mon enfant tout soin médical urgent (y compris hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. Cette autorisation est valable à l'occasion des cours, des compétitions officielles ou amicales, des stages organisés par le DOJO, ou autres clubs, ainsi que lors des déplacements effectués pour ces manifestations, soit transport en commun, soit en voiture particulière.

#### Droit à l'image

**J'autorise/je n'autorise pas (\*)** le club de judo de Pontchâteau à diffuser les photos de mon enfant, individuellement ou en groupe, sur les sites du dojo [dojo-pontchateau-44.jimdofree.com](http://dojo-pontchateau-44.jimdofree.com) et sur Facebook « Judo Pontchâteau » et dans la presse locale.

#### Règlement intérieur

**J'atteste** avoir pris connaissance du règlement intérieur et en avoir reçu un exemplaire le jour de l'inscription.

#### Certificat médical

**Je reconnais** avoir été informé de l'obligation de passer une visite médicale pour pratiquer le judo (ou pour les mineurs compléter le questionnaire de santé fourni par la ffjda). Pour les compétiteurs, la mention « **pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition** » est obligatoire.

#### Cotisation

**Je m'engage** à renoncer à toute demande de remboursement, partielle ou totale de ma cotisation annuelle au-delà du 1 octobre 2024.

**Inscrire la mention « Lu et Approuvé »**

.....  
Fait à ....., le .....

(\*)Rayez la mention inutile

Signature du Responsable légal



**Passeport santé Dojo Pontchâteau**

Nom :  
.....  
Prénom :  
.....  
Date de naissance :  
.....

Cachet du  
médecin

Je soussigné(e)....., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour ..... qui ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo.

Non contre-indication à la compétition.

Observations particulières éventuelles :  
.....  
.....

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. Le questionnaire de santé reste cependant obligatoire : si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat demeure obligatoire.

Les documents nécessaires au questionnaire et à l'attestation sont disponibles sur :

<https://dojo-pontchateau-44.jimdofree.com/>